

Paris : un ex-soldat radicalisé jugé pour avoir préparé un attentat contre la base d'Évreux

mercredi 5 février 2020, par [Thémis](#)

En mai 2017, cet ex-soldat avait été interpellé aux abords de la base militaire d'Évreux. Il portait les insignes du groupe État islamique (EI) et avait dissimulé des armes non loin de là. Il doit être jugé ce mercredi 5 février pour "entreprise terroriste individuelle".

Un ancien militaire français, converti à l'islam et au profil psychologique instable, doit être jugé, mercredi 5 février à Paris, pour avoir préparé une attaque contre la base aérienne d'Évreux en 2017 au nom du groupe Etat islamique.

Alain Feuillerat, 37 ans, comparaitra devant le tribunal correctionnel, notamment pour "entreprise terroriste individuelle". Le 5 mai 2017, deux jours avant le second tour de l'élection présidentielle, cet homme, alors sans emploi, avait été arrêté à l'aube aux abords de la base militaire d'Évreux, alors qu'il regagnait son véhicule surveillé par les gendarmes.

Les vêtements boueux, il portait les insignes du groupe État islamique (EI). Il avait abandonné dans les champs un fusil à pompe, deux revolvers à poudre et trois couteaux de commando, et découpé le grillage d'enceinte de la base.

Un acte prémédité

Il avait revendiqué son projet dans un courrier envoyé avant son arrestation à plusieurs médias. "Je m'appel (sic) Alain Feuillerat, soldat musulman défendant ma patrie : l'État islamique. C'est moi qui est (sic) préparé avec l'aide d'Allah l'attaque contre la base militaire aérienne (BA 105) d'Évreux Fauville", écrivait-il dans ce message d'une page et demie, mêlant critiques contre la France et propos religieux confus.

Après la mort brutale de sa compagne en 2011, il avait quitté l'armée en 2013 après dix ans de service et s'était radicalisé. Deux expertises de 2017 et 2018 ne pointaient pas de troubles psychiques mais décrivaient une "personnalité paranoïaque", potentiellement dangereuse. Hospitalisé deux mois en psychiatrie fin 2017, il avait ensuite été placé à l'isolement avec surveillance accrue, notamment pour éviter un suicide.

Le domicile d'Alain Feuillerat, fiché S pour sa radicalisation, avait fait l'objet de perquisitions administratives en 2015 et 2017, dans le cadre de l'état d'urgence. Lors de l'enquête, il avait affirmé avoir prêté allégeance à l'EI dès 2014. Ce dernier avait assuré avoir renoncé de lui-même à son action mais les magistrats ont au contraire estimé que c'est "son repérage par les forces de l'ordre" qui l'a poussé à renoncer.

Publié par Camille Descroix et AFP, pour RTL Info, le 4 février 2020.

(Photo : un avion dans la base aérienne d'Évreux, Google map).